

Le Fraterniste : organe de
l'Institut général psychosique
: revue générale de psychosie
/ dir. Jean Béziat

Institut général psychosique (Aubervilliers, Seine-Saint-Denis).
Auteur du texte. Le Fraterniste : organe de l'Institut général
psychosique : revue générale de psychosie / dir. Jean Béziat.
1912-03-14.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Le Fraterniste

Organe de l'Institut Général de Psychosique

LA REVUE GÉNÉRALE DE PSYCHOSIE

Paul PILLAULT, Administrateur

PARAISSANT LE JEUDI

ABONNEMENTS pour la France et les Colonies

UN AN . 6 Fr.
6 MOIS . 3 Fr. 50

DIRECTION & ADMINISTRATION
4, Avenue Saint-Joseph - Faubourg de Valenciennes
— DOUAI (Nord) —

ABONNEMENTS pour l'Etranger

UN AN . 8 Fr.
6 MOIS . 4 Fr. 50

BUREAUX DE LYON (Rhône) :
M. BOUVIER : Magnétiseur Guérisseur
124, Rue Sébastien Gryphe, 124

NUMÉRO 10

LA REVUE GÉNÉRALE DE PSYCHOSIE

ÉTUDES SCIENTIFIQUES, POLITIQUES, ÉCONOMIQUES & SOCIALES — PSYCHOLOGIE

La Révélation de la Révélation

Lettre ouverte à un Pasteur.

Monsieur le Pasteur et cher frère, Lorsque j'entre dans un de vos temples, il n'est pas rare que j'entende le prédicateur se plaindre de la disparition de la foi et attribuer la désertion des chrétiens à l'athéisme, au matérialisme... et aux cafés-concerts.

Si l'on déserte le Temple, c'est pour la raison unique que la religion n'est plus en harmonie avec la science et avec la conscience. Quoi que vous fassiez, quoi que vous disiez, vous n'empêcherez pas l'objection de grandir tous les jours et le Temple de se dépeupler.

L'athéisme et le matérialisme ne sont que de la faiblesse et de l'empoisonnement des âmes que la source religieuse, tarie, ne peut plus abreuver.

La religion, dans ses manifestations cultuelles, n'est rien. Elle ne vaut que par les actes sociaux qu'elle inspire.

Un athée bienfaisant est mille fois plus près du Christ qu'un chrétien égoïste, cupide, qui va au sermon, maltraite ses serviteurs et exploite ses ouvriers. De la religion, il n'a que les gestes. Qu'importe la prière que murmurent les lèvres, si le cœur reste fermé ?

La religion évolue, elle aussi, et vous n'auriez le droit de prétendre que vous avez trouvé la religion définitive que si tous les hommes étaient frères.

Votre Dieu tout-puissant est disqualifié par l'Evangile même. Le Christ dit expressément que la volonté de Dieu n'est pas faite ici-bas, et que Satan est prince de ce monde. En quoi consiste, alors, la Toute-Puissance ?

Vous prêchez encore le libre-arbitre !

Mais l'Evangile nie le libre-arbitre dans les termes les plus formels ! La prédestination, la grâce ont précédé le déterminisme !

L'homme n'ayant choisi ni les particules physiques, ni les particules psychiques qui constituent son être, ne saurait être libre. Tous les grands philosophes et tous les grands savants sont d'accord avec l'Evangile pour nier la liberté !

Ce sont des innocents que nos lois condamnent.

La loi n'est pas le bien, elle est le moindre mal !

Le Code a pour but de mettre obstacle à l'expansion du mal. Un simple enfant comprendrait que l'assassinat et le vol prendraient des développements inouïs, s'il n'y avait pas des lois pour les réprimer.

Tandis que, dans les Eglises et dans les Temples, il ne tombe plus de la bouche des prêtres, que des paroles mortes, nous allons aux paroles vivantes. Elles ont, elles aussi, leur source sacrée dans l'Evangile. Si les premières ne font plus que des chrétiens d'attitude, les secondes feront des chrétiens d'altitude, ceux qui vivront du sermon sur la Montagne ; ceux qui aimeront leurs ennemis, afin de désarmer leurs ennemis, et parce qu'ils trouveront un bonheur à le faire.

Tout le futur christianisme est là. Joseph de Maistre fut prophète, en annonçant que nous aurions un jour la révélation de la révélation.

Ce jour est arrivé depuis 19 ans. JE DEMANDE A FAIRE LA PREUVE PAR L'ÉDUCATION.

Nous voici à la veille de l'Avènement.

Le Christ de demain est le Christ glorieux, le Christ déglorifié, le Christ du Judaïsme SPIRITUEL. Celui qui

nous apporte la terre promise, dans laquelle Moïse ne dut pas entrer.

Et voici la divine théorie de la 4^{re} ce ! Voici l'heure où Dieu met « de son esprit dans toute chair », l'heure où « la sagesse des sages » et la science des savants seront confondues.

L'homme, « aimant son prochain comme soi-même », trouvera, dans ce sentiment, des jouissances qui dépasseront de beaucoup toutes les joies d'ici.

Ne pas voir cette belle vérité, dont la preuve peut se faire, dès aujourd'hui, grâce à l'éducation spiritualiste, c'est aller à la révolution, à la plus terrible des catastrophes.

Je fais appel à toutes les bonnes volontés, à toutes les sincérités, à tous les secours, pour conjurer ce péril. Et si l'on n'y parvient pas, j'aurai, du moins, montré — par delà la tourmente — le port où entreront nos enfants, qui devront leur bonheur à nos labeurs et à nos souffrances.

Nos larmes auront baptisé leurs berceaux !

Albin VALABREGUE.

P.-S. — A Mme Claire Galichon.

Votre article « INDECISION » est absolument remarquable. J'espère que ma pièce « Les Juifs » mettra fin à votre indecision.

La question du déterminisme n'a JAMAIS ÉTÉ TRAITÉE A FOND dans le journal.

Il aurait fallu trente articles pour épuiser le sujet, le montrer sous toutes ses faces, faire défilier les grands témoins.

Une des erreurs des partisans du libre-arbitre est de confondre le déterminisme SPIRITUEL avec le déterminisme MATERIALISTE et le fatalisme musulman.

Le déterminisme spirituel, c'est l'action pour l'amélioration et la délivrance de l'âme, c'est l'éducation, créant, développant, grandissant, exaltant chez l'enfant l'idée du bien.

A. M. J. M. et à quelques autres.

— Lorsque Jésus dit, que, pour le comprendre, il faut mettre une seconde fois, cela ne signifie pas, comme certains spirites le croient, qu'il faut se réincarner et naître de nouveau. Cela signifie qu'il faut recevoir le fluide pur grâce auquel l'âme spirituelle se substitue à l'âme charnelle.

Alors, on vit en « nouveauté de vie ». Or, n'a pas cette âme nouvelle qui veut ! On peut prier, buter, faire le MAXIMUM D'EFFORTS et ne pas recevoir l'influx divin, le fluide libérateur, rédempteur !

Le magnétisme rendra d'immenses services, en ce sens qu'il permettra à celui qui, seul, est impuissant à se transformer, de demander et de recevoir l'aide spirituelle de ses frères !

Ah ! si l'on savait ce qu'on pourrait obtenir en formant des harmonies fluidiques, des groupements télépathiques, des communions d'âmes ! Ce seraient de véritables PISCINES FLUIDIQUES !

Que l'Avenir est beau !

Mais quel triste présent !

A. V.

M. PILLAULT reçoit les malades les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 8 heures du matin et à 2 heures précises du soir. Ses soins sont gratuits.

L'Institut est ouvert à tout le monde, malade ou non, aux jours et heures ci-dessus indiquées.

Les visiteurs sont invités à assister à la Conférence que fait M. BEZIAT le mardi à 9 heures.

LE MONDE SPIRITUEL

Le Fraterniste est heureux d'appeler l'attention de ses nombreux lecteurs sur cet article de notre nouveau collaborateur : M. Rouxel, dont le nom fait autorité en spiritualisme.

Nos visiteurs de l'Institut Psychosique ont d'ailleurs pu lire et apprécier ses ouvrages, notamment : *Théorie et pratique du Spiritisme*.

M. Rouxel écrit aussi dans plusieurs autres revues et ses articles de la *Revue Spirite*, pour ne parler que de ceux-là, ont toujours un grand intérêt. Le Fraterniste est heureux d'ajouter à la phalange de ses collaborateurs, un nom aussi unanimement aimé et respecté.

L'Amérique du Sud est la partie du monde où le spiritisme est le plus cultivé. Des groupes nombreux existent et sont assez importants pour publier des revues mensuelles et même hebdomadaires. Les groupes se fédèrent et l'une de ces Fédérations, celle de Rio de Janeiro (Brésil) est parvenue, par des dons et des souscriptions, à élever un temple.

Les groupes spirites sud-américains donnent fréquemment et même régulièrement des conférences très suivies, qui sont publiées dans des revues ou sous forme de brochures. C'est ainsi que nous est parvenue une brochure de M. Thomas Illos Gonzalez, membre du Centre d'Études Psychiques de Valparaiso, intitulée : *Le monde spirituel* (1), que nous allons essayer de résumer et commenter.

Y a-t-il un monde spirituel ? Oui, puisqu'il y a un monde corporel et que tout corps est composé de matière et d'esprit. Les savants officiels, qui y a 50 ans, nous parlaient de l'éther de la matière, savent aujourd'hui que chaque atome des pierres renferme des énergies séculaires.

Il suit donc de là, que la matière n'est pas inerte, ou que les corps sont composés de matière et d'autre chose ; ils ne sont pas simples, « moniques ».

La matière change continuellement de formes et d'apparences dans les corps ; elle circule même d'un rang plus élevé. Et pourtant il y a quelque chose de stable, qui reste la matière et qui ne change pas. Ce quelque chose est l'esprit (car il faut bien lui donner un nom, qu'Aristote appelait le « moteur immobile »).

Par sa nature, par sa définition, l'esprit est distinct de la matière, ne suit pas le même destin que celle-ci. Quand un corps change de forme, quand il se désagrège, il ne s'en suit donc pas que l'esprit s'évanouisse, s'annihile. Au contraire, il y a tout lieu de supposer qu'il continue de fonctionner, d'agir, — sous un autre mode, sur un autre plan.

L'âme humaine peut donc survivre au corps.

Mais, dira-t-on, c'est n'être qu'une hypothèse, la raison peut nous tromper. Pour admettre la survivance de l'âme, il nous faut des preuves plus positives, des preuves de fait.

Cette question vaut la peine d'être examinée de près, car elle se rapporte à ce qu'il y a de plus important pour nous. Que devient l'âme, si elle survit au corps ? Où va-t-elle ? Quel est son nouveau mode d'existence ?

La science moderne a rectifié beaucoup d'idées fausses en astronomie, en physique, dans toutes les sciences de la nature ; mais elle n'a rempli en cela qu'un rôle négatif ; elle n'a pas remplacé ces erreurs par des vérités, ni même par des hypothèses plus ou moins raisonnables.

Des erreurs philosophiques et religieuses ont été détruites par le fait des découvertes physiques de la science, mais on n'a pas mis de vérités à leur place.

M. Gonzalez ne prétend pas dire le dernier mot sur la destinée de l'âme ; il propose seulement quelques conjectures, celles qui lui paraissent les plus logiques, les plus proches de la Vérité.

Pour lui, il n'y a pas d'esprit sans matière ni de matière sans esprit, mais il y a dans tous les êtres plus ou moins de ces deux principes ; de sorte qu'on peut considérer la matière comme de l'esprit condensé et l'esprit comme de la matière diluée, spiritualisée.

La théorie de la réincarnation moderne de l'être humain et de son perfectionnement incessant et illimité quoique lent, est la plus rationnelle, celle qui satisfait mieux notre mentalité et remplit les hautes aspirations de notre âme.

(1) *El Mundo Espiritual*. Conférence donnée au théâtre Apollo le 19 juillet 1911, par Thomas Illos Gonzalez. Brochure in-8°. Valparaiso, Scherer, 1911.

A la théorie de la survivance de l'âme, on objecte que le monde spirituel n'est que subjectif.

C'est là une erreur. La matière n'est pas moins subjective ni mieux connue que l'esprit. Ce sont les corps seulement (composés d'esprit et de matière) qui sont ou nous paraissent objectifs.

L'objectif, c'est l'appareil ; le subjectif, c'est le réel, puisque c'est lui qui se reconstruit lui-même comme objet, comme être, et qui connaît aussi les corps. Sans l'esprit, les corps seraient pour nous comme s'ils n'étaient pas.

Notre âme et même nos idées peuvent donc très bien survivre à notre corps. Mais il y a l'âme après la séparation du corps, quel est son mode d'existence ?

Des philosophes anciens et même des modernes croient que l'âme s'en va habiter d'autres planètes.

L'analyse spectrale nous apprend que les mêmes principes matériels entrent dans la constitution de tous les astres. Il y a donc lieu de croire que toutes les planètes peuvent et doivent être habitées ; mais par des êtres analogues à l'homme et non par des âmes désincarnées.

Pour trouver le lieu de résidence des âmes, voici comment il faut raisonner. Puisqu'il n'y a pas d'esprit sans matière, ni de matière sans esprit, les âmes ne sont pas des âmes corps habités et habités. L'esprit qui les sépare les uns des autres n'est pas vide ni insensible ; il est seulement composé de matière plus subtile ; il y a même lieu de supposer qu'il y a divers degrés de subtilité dans cette matière, que nous appelons éther, comme il y a des corps plus ou moins denses sur les planètes.

Et bien, c'est dans l'éther que vivent et résident les âmes, plus ou moins à proximité des planètes suivant le degré de spiritualisation qu'elles ont acquise.

L'espace éthéré, dit M. Gonzalez, n'est pas un milieu inerte où n'existe pas la vie. Au contraire, il est indubitable que des êtres vivants le remplissent et l'animent. Ces êtres subtils et intelligents ne peuvent être que les esprits des imprégnés appelés morts. Ce raisonnement nous le fait supposer et cette hypothèse a été vérifiée par nombre d'investigateurs consciencieux dans les sciences médianiques par les voyants et les extatiques.

Il n'est pas raisonnable de supposer que la vie n'existe que dans quelques points de l'espace, dans les planètes, qui ne sont que la plus petite partie de l'Univers, et que dans tout le reste il n'y ait plus que le vide et la mort.

Il n'y a donc aucune raison de croire qu'il n'existe d'autres consciences et intelligences que sous une forme visible et tangible aux sens extérieurs de l'humanité. Il peut exister et il existe effectivement dans l'Univers des milliards d'autres formes que les nôtres, qui vivent dans des plans et des plans différents et qui sont imperceptibles à nos sens physiques.

Il n'est donc pas logique de nier la survivance de notre âme après la mort physique, sous prétexte que nous ne pouvons la voir ni la toucher ; car la science nous prouve que ce que nous voyons ne nous montre que le plus d'énergie et de vitalité.

M. Gonzalez se livre à quelques autres considérations sur le monde spirituel, mais en voilà assez pour donner un aperçu des idées de l'auteur et de la manière dont on traite les questions spirituelles dans les régions Sud-Américaines.

ROUXEL.

SUR LE VIF

POUR L'HONNEUR.

Voilà-on s'aligner sur le pré, Les curiers et les patrons, Les boulangers et les maîtres ? Leur honneur aurai-ils viré ?

N'est-ce pas à se demander : Ces travailleurs sont-ils des hommes ? Tout au plus bons pour les puds hommes, Et ne sachant que liquer ?

Tous leurs différends au prétoire ? Simples gens, qui n'ont point d'histoire.

Mais voici venir les sans frein : Hommes fiels, au regard haustain, Pour qui le moindre froissement doit être sang hardiment.

Dans le sang, qu'il soit bleu... ou blanc ; Qu'il sorte du lens ou du flanc.

Sentent les gens de l'avenir Préparant tout devenir, Ceux qui doivent moraliser Et nous conduire à l'Elysée ?

Non, ces hommes, bien que confrères, Font la acte de mauvais frères, Chacun d'eux comme des apâtes, Ils se dressent en porcs-grands.

Et leur MOI est à ce point GRAND ! Qu'ils surplombent le Tout-Puissant.

Disen ! garde-nous de ces gens-là, Car ils font trop de tra-la-là.

Jean VALJEAN.

LE CAS DALLOZ

Tous nos Lecteurs connaissent, au moins de nom, la célèbre guérisseuse d'Asnières, Madame Laloz.

Les cures qu'elle obtient, dans les cas les plus désespérés, la mettent au rang des plus grands guérisseurs connus : et le tribunal de Versailles, présidé par M. Worms, s'en était tellement rendu compte, que, le 7 avril 1910, il acquittait Madame Laloz, dans les termes suivants, qui sont le plus grand éloge que l'on puisse lui adresser :

Sur la prévention de l'exercice illégal de la médecine.

Attendu que ne commet pas le délit d'exercice illégal de la médecine, le magnétiseur qui, sans ordonnance aucun, rend, en médecine, sans faire aucune prescription, sans donner aucune direction aux malades, se borne, quelle que soit la nature du mal, à agir au moyen soit d'un fluide qu'il leur transmettrait par l'imposition des mains, soit d'une ran ou d'une pommade ordinaire prétendument magnétisée ;

Que c'est ainsi que l'on n'a jamais songé à condamner, ou même simplement à poursuivre ceux qui, en grand nombre et chaque jour, ne font autre chose, pour obtenir la guérison des malades, que continuer un régime hygiénique ou alimentaire, que prescrire soit le repos, dans des localités déterminées, dits « stations climatiques », soit l'usage d'eaux minérales, thermales ou balnéaires ;

Que dès lors, et sans qu'il soit nécessaire d'étaler le langage des exemples qui précèdent, la prévention d'exercice illégal de la médecine relevée contre le magnétiseur n'est pas suffisamment caractérisée.

Quant à la prévention d'escroquerie :

Attendu que la prévention, en se disant magnétiseur, n'a pas pris une fausse qualité ; qu'en effet, elle exerce très effectivement cette profession ; qu'elle est même diplômée et licenciée de l'Ecole de Magnétisme ;

Qu'il n'est pas de la science, de prendre part dans la controverse qui agite ; QU'AVEC LA THÉORIE CONTRAIRE LES SEXPOSERAIENT EN FRAPPANT DES INITIATEURS HARDIS ET DE GENIE NON SANS DOUTE A ÉTOUFFER LA VÉRITÉ, CAR SA FORCE EST INVINCIBLE, MAIS A ARRÊTER ET A PARALYSER DANS UNE CERTAINE MESURE POUR QUELQUES TEMPS, AU GRAND DOMMAGE DE L'HUMANITÉ, L'ÉVOLUTION INCESSANTE DE LA SCIENCE VERS LA PROGRESSEMENT ;

QU'AINSI, DANS L'HYPOTHÈSE OU CES PRINCIPES EUSSSENT ÉTÉ RECONNUS L'ON AURAIT PU, A UNE ÉPOQUE MEME RÉCENTE, PRÉCISÉMENT EN MATIÈRE DE MAGNÉTISME, CONDAMNER COMME ESCROCS AU DEBUT DE LEURS TRAVAUX LES MAÎTRES DE L'ÉCOLE DE NANCY ET DE LA SALTREYRIE ;

QUE, PAR SUITE, LA PRÉVENTION D'ESCROQUERIE N'EST PAS SUFFISAMMENT JUSTIFIÉE.

Or, chose à peine croyable, le ministère public, par suite de quelque aberration tellement excusable quand on connaît la psychologie, fit appel de ce jugement et les avocats médiateurs, agissant soudainement, Madame Laloz fut par défaut, condamnée à 500 francs d'amende par la 10^e chambre correctionnelle, le 15 Novembre 1910.

La guérisseuse ne se tint pas pour battue et fit opposition. Mais le 15 mars 1911, le Tribunal confirma le jugement et accorda, en outre, aux syndicats médicaux, qui, sans doute continuaient à travailler de quelque misérable façon, 1.000 francs de dommages-intérêts.

Madame Laloz fit appel.

L'affaire vint de revenir le 17 Février 1911, c'est-à-dire près d'une année plus tard, devant la 9^e chambre.

Or, on a remis le jugement à trois mois, par conséquent à la main.

Et voilà où en sont les choses !. On ne peut condamner ? Non, en doutant... Mais n'est-on pas en droit de se demander si tout cela n'est point du rêve ?

Voilà une femme qui tire du tonneau un nombre considérable de patients. Les photographies de guérison qu'elle peut montrer à toute réquisition ; les docu-

ments de tumeurs, cancers, etc., évacués par ses soins et soigneusement étiquetés et classés ; la longue théorie de souffrants et d'abandonnés qui, certifiés incurables en médecine, peuvent venir se recueillir aux juges d'écouter par le fluide de la guérison ; en un mot l'accumulation de preuves indiscutables, tout cela ne suffit-il donc pas, sous le bon ciel de France où le peuple est souverain et où l'on se salue quelque peu de fraternité ?

Mais alors que faut-il de plus ? Voyons : Madame Laloz a-t-elle guéri des malades, oui ou non ?

Il me semble que tout devrait se borner à cela. Que nos juges ne l'oublient pas, car on pourrait bien le leur rappeler et dresser devant eux une barrière humaine, avec laquelle il faut toujours compter.

Nos petits aïdés, pour être juges des braves, écartent les femmes, au Maroc ou ailleurs. Ils sont à la gloire et à l'honneur. On les décore.

Mais ceux qui, au lieu de tuer, soignent et guérissent, ceux-là s'en voient au bout des accusés. Heureusement, que ce n'est point la seule loi des y accusés, mais l'admiration de toute la foule des esprits.

Puis ? Madame Laloz, bonne fée, les personnes que l'on voit infirmes sont un honnête travail à votre pouvoir et à votre bonté.

Soyez donc libre de vous présenter devant des juges qui peut-être un jour, auront recours à vos soins ! Ne les blâmez pas ; plaignez-les. Songez que si la justice, vous pourriez, le gouvernement vous a honoré.

Et sur votre poitrine, jetant un défilé à la justice des hommes, il y aura un bout de ruban qui parlera pour vous au mois de mai prochain.

Pauvres juges, quel embarras sera le vôtre, vraiment !

Jean BEZIAT.

LE 31 MARS

Cette date, anniversaire du départ dans l'au-delà de notre Maître aimé ALLAN KARDEC, est, pour tous ses disciples, un jour de fête ; aussi dans tous les Groupes ou Sociétés Spirites, chacun doit-il s'ingénier pour la célébrer de son mieux et lui donner tout l'éclat qu'elle mérite.

Dans le but de faire connaître à tous, sous son vrai jour, ce que fut le Fondateur du Spiritisme philosophique, et de laver sa mémoire des mensonges, des calomnies et des insinuations perfides, sous lesquels des adversaires sans scrupules avaient espéré de pouvoir l'étouffer, j'ai, en 1895, publié une courte biographie d'Allan Kardec. Dans ce travail, repris depuis, et complété, avec des documents nouveaux puisés aux sources les plus sûres, j'ai voulu, par de nombreux emprunts faits à ses ouvrages, que le Maître lui-même, se montre tel qu'il fut toujours : bon, loyal, généreux, chercheur prudent et sage, épris d'idéal, de progrès et d'amour de la vérité.

Faire connaître, à tous, ce qu'était Allan Kardec, et la mission lumineuse qu'il est venu remplir, est, je crois, la meilleure façon d'honorer sa mémoire, et de lui prouver notre reconnaissance. Répandre le plus possible, autour de nous, sa consolante doctrine me semble le moyen le plus efficace de continuer son œuvre, et de lui témoigner notre sincère fidélité aux principes qu'il a établis. C'est dans ce but, que je mets gratuitement à la disposition des deux cents premiers chefs de groupe ou présidents de Sociétés Spirites, qui voudront bien m'en faire la demande, en me donnant leur adresse et celle du lieu de leurs réunions, un exemplaire de la dernière édition de la Biographie d'Allan Kardec — Plaque en 8^e de 120 pages — à la seule condition qu'ils veuillent bien joindre à leur demande deux timbres de dix centimes pour frais d'envoi par la poste.

Fait ce que peut, fait ce que doit, adienne que pourra.

Henri SAUSSE.

Adresser les demandes à : M. H. SAUSSE, 8, rue Rabelais, Paris.
